



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réfugiés

Question au Gouvernement n° 4227

Texte de la question

ACCUEIL DES MIGRANTS

M. le président. La parole est à M. Daniel Vaillant, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Daniel Vaillant. Monsieur le ministre de l'intérieur, Paris, et plus particulièrement les quartiers populaires du nord-est parisien, voient se constituer régulièrement des campements de rue, constitués de personnes réfugiées ou immigrées. Ces femmes, ces hommes et ces enfants ont fui l'horreur de la guerre et de la misère, et arrivent en nombre, ici ou ailleurs, en Europe.

Personne ne peut ignorer non plus l'influence des réseaux de passeurs et leurs trafics, qui s'apparentent à de la traite humaine. Les Xe, XVIIIe et XIXe arrondissements sont en première ligne pour faire face à cet afflux, comme c'est le cas actuellement avec le campement qui compte plusieurs centaines de migrants au milieu d'un quartier habité du secteur Flandre-Stalingrad-Villette.

Sur un plan humanitaire, comme sanitaire, cette situation est désastreuse et affecte aussi durement la vie sociale et commerciale du quartier.

Depuis de nombreux mois, sous l'égide des services de l'État, avec l'aide de ceux de la Ville de Paris, et le soutien précieux des associations humanitaires reconnues, ce sont vingt-huit opérations de mise à l'abri qui ont permis à près de 20 000 personnes de se voir proposer une solution d'hébergement, à Paris ou ailleurs.

L'ouverture prochaine d'un centre d'accueil humanitaire, à l'initiative de la Ville de Paris, soutenue financièrement par l'État, est une première réponse à l'urgence croissante à laquelle nous faisons face. Ce centre offrira aux réfugiés une véritable alternative à la rue durant une période courte, de quelques jours.

Par ailleurs, la création annoncée par le Gouvernement de 12 000 places dans des centres d'accueil et d'orientation sera une réponse plus durable.

Dans ce contexte et dans la perspective du démantèlement complet et définitif du camp de la Lande à Calais, pouvez-vous nous détailler les mesures qui seront prises pour veiller à la répartition des réfugiés sur l'ensemble du territoire ? Pouvez-vous confirmer la préparation d'une opération de mise à l'abri des réfugiés du campement Flandre-Stalingrad-Villette ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, votre question appelle plusieurs réponses.

D'abord, s'agissant de la lutte contre l'immigration irrégulière et des filières de passeurs, qui sont de véritables acteurs criminels de la traite des êtres humains, nous avons démantelé cette année 25 % de filières de plus que l'an dernier, soit 263 filières environ, représentant plusieurs milliers d'individus qui exploitent des femmes, des enfants, des familles, en prélevant sur des personnes qui n'ont rien des sommes considérables, pour les conduire vers des impasses. Je veux féliciter les services de la police de l'air et des frontières, qui dépendent du ministère de l'intérieur, pour l'excellence de leur travail, qui aboutit à la judiciarisation d'une grande partie de ces cas.

Ensuite, il faut assurer le contrôle aux frontières. Celui-ci a été rétabli depuis le mois de novembre dernier. Près de 63 millions de personnes ont été contrôlées, et 40 000 personnes en situation irrégulière ont été réadmisses à partir des frontières, ce qui explique d'ailleurs la diminution constatée du nombre de reconduites, compte tenu de l'importance des réadmissions aux frontières.

Enfin, nous devons mettre en place un dispositif humanitaire, qui se traduit premièrement par un doublement du nombre de places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile – de 22 000 en 2012 à 40 000 en 2016.

Deuxièmement, nous avons créé des centres d'accueil et d'orientation, augmentant par-là les capacités d'accueil, y compris en hébergement d'urgence. Cela a permis de faire 28 000 opérations à Paris, qui ont conduit à la mise à l'abri de 18 000 personnes. Si nous voulons accueillir ceux qui doivent l'être, nous devons reconduire les autres.

Troisièmement, nous sommes en train de préparer le démantèlement des camps de Calais et de Paris, dans des conditions humanitaires que nous voulons exemplaires, et ce, je vous le confirme, dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Vaillant](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4227

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 octobre 2016](#)